



ORDRE DU JOUR

- Vérification des pouvoirs (à partir de 18 h 00)
- Ouverture de l'Assemblée Générale à 19 h 00 précises
- Souhais de bienvenue du Président du Club du CS VERPILLIERE
- Allocution des Personnalités
- Allocution du Président du District de Lyon et du Rhône
- Approbation du PV de la dernière Assemblée Générale du 16/06/18 à LIERGUES
- Adoption du rapport moral 2017/2018 « PV Spécial AG » - François LOPEZ, Secrétaire Général
- Présentation des comptes du 01/07/17 au 30/06/18 - Messieurs Michel BLANCHARD et Franck BALANDRAS (Trésoriers du District) / Monsieur Olivier RUDLOFF (Expert comptable)
- Compte rendu des missions du Commissaire aux comptes - Monsieur Roger NOVEL
- Approbation des comptes 2017/2018 et affectation du résultat
- Intervention du Président de la Commission de Surveillance des Opérations Electorales
- Election partielle de deux membres au Comité Directeur du District suite aux démissions de Florence PUECH et Mickael MENDEZ
- Informations diverses :
 - Fonctionnement et vie des Clubs : comment éviter qu'un Club puisse « dévaliser » un autre Club ou une section ? Comment définir la légitimité d'un Bureau Directeur de Club ? Comment aider les Clubs à accélérer les demandes de licences ?
 - Evolution probable de l'organisation du Championnat Seniors Féminin à 11
- Modifications de textes et examen des vœux
- Remise de récompenses
- Questions diverses *

* Les questions diverses que les Clubs souhaiteraient poser devront parvenir par courrier, fax (04 72 76 01 22) ou mail (district@lyon-rhone.fff.fr) au District **avant le lundi 26 novembre 2018**

Tous les clubs doivent obligatoirement être présents à l'Assemblée Générale sous peine d'une amende de 124 €.